



Direction de la Maîtrise d'ouvrage Educative
Olivier FRANC
Directeur Délégué

Attestation Accessibilité aux Personnes handicapées

Conformément aux engagements de l'Agenda d'accessibilité programmée Ad'AP pour le périmètre de l'ancienne région Midi-Pyrénées suivant l'arrêté préfectoral n° AA 031 555 15 A 2625 du 2 avril 2016

Je soussigné OLIVIER FRANC Directeur Délégué de la Direction Maîtrise d'Ouvrage Educative représentant :

La REGION OCCITANIE N° SIRET n° : 200 053 791 00014 sis
22 boulevard du Maréchal Juin - 31406 Toulouse cedex 9,

Au vu des documents suivants joints :

- ATTESTATION de vérification de l'organisme de contrôle technique SOCOTEC datée du 02/04/2019 - concernant la mise aux normes accessibilité, câblage, travaux divers au lycée Toulouse Lautrec à Albi - ERP type R, N de 3ème catégorie.

Et au vu des réserves levées.

En application des articles L 111-7 et R 111-19-27 à R 111-19-28 du code de la construction et de l'habitation.

ATTESTE :

Le lycée Toulouse Lautrec à Albi (81) est accessible aux personnes handicapées.

DATE : 29 MAI 2019

Olivier FRANC

Le Directeur Adjoint
Direction de la Maîtrise d'Ouvrage Educative

Pierre ZAGRINI



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

LYCEE PROFESSIONNEL
TOULOUSE LAUTREC - ALBI



SERVICE INTENDANCE
Frédérique THIBAUT

05.63.49.19.21
0810003N-gest@ac-toulouse.fr

15 Rue Charles Portal
BP 80314
81027 Albi Cedex 9

Albi le 2 juin 2021,

ATTESTATION

Je soussigné, Michel COT, Proviseur du Lycée Toulouse Lautrec à ALBI, certifie que Monsieur LEROY François, agent d'accueil de l'établissement, a suivi une formation à l'accompagnement du public en situation de handicap conformément à l'article L. 4142-3-1 du code du travail.

Le Proviseur,

Michel COT





ATTESTATION DE FORMATION

Le centre national de la fonction publique territoriale atteste que :

Monsieur LEROY Francois
Né.e le : 15/02/1965
Collectivité : REGION OCCITANIE
Cadre d'emploi :

A suivi la formation Stage Intra - Accueil d'un usager atteint de handicap qui s'est déroulée du 27/01/2020 au 28/01/2020 à Toulouse.

Libellé de la séance	Dates	Nb d'heures de présence	Nb d'heures de la séance
Accueil d'un usager atteint de handicap	Du 27/01/2020 Au 28/01/2020	12.0	12.0

Conformément à la demande d'inscription, la formation a été prise en compte au titre de la **Professionalisation tout au long de sa carrière.**

La durée de la formation entre dans le cadre des obligations statutaires de formation définies par le décret n° 2008-512 du 29 mai 2008 pour l'ensemble des filières et, pour la filière Police Municipale, par les articles L 511-6 & R511-35 à 40 du Code de la Sécurité Intérieure.

Toulouse, le 13/02/2020

La Directrice de la délégation Midi-Pyrénées

Sandrine DUSSENTY

